



POLITIQUE D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

10 avril 2020

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

Judo Canada encourage et favorise un environnement où l'équité, la diversité et l'inclusion font partie des normes culturelles et où tous les individus, peu importe leurs races, ancêtres, lieux d'origine, couleurs, origines ethniques, citoyennetés, croyances, sexe, orientations sexuelles, identité du genre, expression du genre, âge, état civil, situation familiale ou handicaps sont respectés et estimés.

Judo Canada cherche à créer un environnement accueillant qui encourage et soutient l'engagement dans le sport du judo afin que Judo Canada reflète pleinement la riche diversité du Canada dans l'ensemble de son organisation.

La politique d'équité, de diversité et d'inclusion, approuvée par le conseil d'administration de Judo Canada, jette les bases des attentes envers tous les bénévoles, membres du personnel et contractuels de Judo Canada. Elle fournit également une direction pour le travail avec nos partenaires provinciaux/nationaux et les clubs de judo afin de mieux travailler avec les groupes sous-représentés dans notre sport et à l'intérieur de nos organisations.

OBJECTIFS

Faire la promotion des bénéfices, principes et opportunités pour l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de Judo Canada et des partenaires provinciaux/fédéraux, des clubs de judo et des judokas ou judokas potentiels.

Établir des relations avec les organisations en places et les judokas qui sont issus d'un groupe sous-représenté dans le but de comprendre et d'aborder les barrières auxquelles ils font face en s'engageant dans le sport qu'est le judo. Cela afin d'identifier des opportunités pour développer des bénéfices mutuels et/ou supports mutuels tout en encourageant la participation de ces judokas dans le judo au Canada.

Encourager les individus de tous les groupes démographiques, particulièrement ceux issus des groupes sous-représentés, à s'impliquer dans le judo comme athlète, membre, bénévole, personnel, supporteur et spectateur.

BÉNÉFICES

L'équité, la diversité et l'inclusion aideront à créer des environnements accueillants pour tous dans le sport du judo. Des environnements accueillants favoriseront l'augmentation du nombre et la diversité des participants et des organisations impliquées en judo.

L'accroissement de la diversité des individus et des organisations impliquées en judo nous aidera à formuler de nouvelles idées, à supporter la croissance de la participation et à augmenter la base de supporters. Le tout en favorisant l'expansion du nombre de personnel compétent pouvant agir comme bénévole ou membre du personnel pour Judo Canada, pour les associations provinciales/territoriales et les clubs de judo.

Les individus et les organisations auront la possibilité de participer à du judo récréatif et/ou compétitif ainsi que d'être davantage sensibilisés aux opportunités d'implications dans le judo en tant que

bénévole, personnel, supporteur, spectatrice et spectateur.

PRINCIPES D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

L'équité se manifeste par le traitement équitable des individus. Cela requiert le retrait des barrières et la création d'un environnement accessible et respectueux, incluant toutes accommodations requises permettant des opportunités équivalentes, un accès équivalent et des bénéfices équivalents à la participation afin que les individus puissent atteindre leur plein potentiel dans le sport du judo.

La mise en valeur de la diversité signifie le respect et l'appréciation des différences dans les individus et les groupes tout en honorant et respectant les droits humains. Cela signifie également la mise en valeur des différents points de vue et de l'ouverture à de nouvelles et différentes idées.

L'inclusion garantit que chacun et chacune se sentent bien accueillis, à l'aise et avec le sentiment d'appartenance.

OPPORTUNITÉS

Incorporer des considérations et des stratégies d'équité, de diversité et d'inclusion au moment de développer et d'évaluer des programmes, d'établir ou de revoir des politiques, d'établir des procédures et des règles ou d'organiser des événements de judo, et ce, dans tous les aspects de la gestion du personnel et des bénévoles.

Impliquer les organisations en places et les judokas issus des groupes sous-représentés à supporter les piliers stratégiques du développement du judo au Canada : accroissement de la participation ; haute performance ; améliorer la capacité.

RESPONSABILITÉS

Le conseil d'administration s'assurera de porter une attention sur l'équité, la diversité et l'inclusion lors des exercices de planification, de supervision et de développement ou lors d'approbation des activités.

Le PDG s'assurera que le personnel, les bénévoles et les contractuels de Judo Canada soient informés au sujet de la politique d'équité, de diversité et d'inclusion et considèrera l'équité, la diversité et l'inclusion lors : du développement, de l'implantation et de la révision de programmes; de la gestion du personnel et des bénévoles; et lors du développement des politiques de gestion et des procédures opérationnelles.

Il est de la responsabilité de tous les bénévoles, membres du personnel et contractuels de Judo Canada de soutenir les principes d'équité, de diversité et d'inclusion lors de toutes les activités et interactions et d'identifier toutes les opportunités ou lacunes dans l'implantation de cette politique.

Judo Canada encouragera et supportera les associations provinciales/territoriales et les clubs de judo à développer leurs propres politiques et stratégies afin d'encourager et de supporter l'équité, la diversité et l'inclusion.

STRATÉGIES

Des stratégies spécifiques seront développées, implantées et évaluées sur une base annuelle et incluront:

- Sensibilisation par Judo Canada et par l'entremise des associations provinciales/territoriales de judo, des organisations en places et des judokas issus des groupes sous-représentés, dans le but de mieux comprendre ce qui peut être accompli afin de favoriser l'avancement de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans le sport du judo ;
- Stratégies éducatives et de sensibilisation pour les bénévoles, les membres du personnel, les associations provinciales/territoriales de judo ainsi que les clubs de judo pour l'amélioration des principes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en encourageant et supportant les opportunités de croissance du judo chez les groupes sous-représentés ;
- Les ressources et les succès au niveau local, provincial, national et international en lien avec l'équité, la diversité et l'inclusion seront partagés dans le but de fournir des idées et une motivation pour les autres ; et
- Judo Canada se tiendra informé de tous travaux, politiques, législations et notions éducatives pouvant bénéficier à l'avancement de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

APPRENTISSAGES

Le PDG de Judo Canada fera un rapport au conseil d'administration sur les efforts déployés pour améliorer notre engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion. Ce rapport inclura les apprentissages sur: les succès et les façons d'en tirer parti; les défis et comment les surmonter; les opportunités et comment les exploiter.

Les directeurs feront part annuellement de leurs initiatives dans lesquelles ils ont été engagés afin d'améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion dans le judo. Ils y mentionneront ce qu'ils auront appris de leurs succès, défis et opportunités.

POLITIQUES CONNEXES

Plusieurs politiques de Judo Canada incluent du contenu venant soutenir l'équité, la diversité et l'inclusion. Les politiques suivantes, de même que l'ensemble des politiques de Judo Canada, peuvent être consultées sur le site web de Judo Canada. Elles sont mises à jour régulièrement afin de s'assurer que le tout demeure pertinent, précis et conforme avec la législation :

- Code de conduite
- Plaintes et règlement des différends
- Équité des genres
- Harcèlement et discrimination
- Couvre-chef
- Ressources humaines
- Langues officielles
- Confidentialité
- Nomination
- Gestion du risque

- Standards et sanctions des tournois
- Athlètes transgenres
- Lanceur d'alerte

Approuvé par le conseil d'administration le 10 avril 2020